

Image not found or type unknown



Règlement de succession

Par **picassiette**, le **28/06/2017 à 13:30**

Bonjour tout le monde,rnÇa fait 4 ans que dure la succession de ma grand-mère

Par **morobar**, le **28/06/2017 à 17:10**

Bonjour,rnIl faut relancer le notaire pour en connaître.

Par **morobar**, le **28/06/2017 à 17:10**

Bonjour,rnIl faut relancer le notaire pour en connaître.

Par **jos38**, le **28/06/2017 à 17:37**

bonjour. il y a 6 mois vous disiez sortir de la succession de votre grand-mère, héritant à la place de votre mère décédée. que s'est-il passé depuis? comme dit Morobar, relancez le notaire pour savoir ce qui bloque

Par **amajuris**, le **28/06/2017 à 17:39**

bonjour, généralement quand une succession dure plusieurs années, c'est que les héritiers ne sont pas d'accord entre eux. Si un notaire s'occupe de la succession, ce n'est pas lui qui va trancher le litige entre héritiers, il appartient aux héritiers de saisir le juge. Salutations

Par **picassiette**, le **28/06/2017** à **20:34**

Tous les héritiers sont ok, enfin, depuis janvier de cette année!!! Aucun soucis pour que se soit si long!!! La notaire ne me donne aucune date, à part, règlement en cours!!!
Merci pour vos réponses